

DECISION N° 2022-731

Procédure adaptée relative à des prestations
d'organisation des trobades médiévales de la Ville
de Perpignan.

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché concernant **les prestations d'organisation des trobades médiévales de la Ville de Perpignan.**

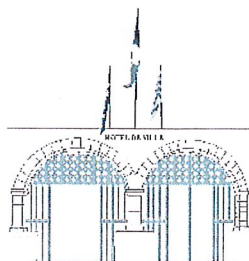
Le budget maximum annuel a été fixé à 73 000 € HT.

Le marché est conclu pour période initiale de 12 mois.

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Pour l'année 2022, la manifestation se déroulera le samedi 08 octobre 2022 de 10H45 jusqu'à 20H30 et le dimanche 09 octobre 2022 de 10H45 jusqu'à 18H.

Le candidat désigné devra fournir à la direction de la Communication **la première semaine d'août au plus tard**, toutes les informations nécessaires sur



l'évènement pour le dépôt du dossier sécurité de grande ampleur et pour l'élaboration du plan de communication (visuels, programme...).

Pour les années suivantes, les délais et dates de la manifestation seront communiqués ultérieurement.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au JOUE, au BOAMP et au site internet de la ville le 18 mai 2022, publié le 20 mai 2022 au BOAMP et le 23 mai 2022 au JOUE.

Cet avis fixait la date limite de remise des offres au 17 juin 2022 à 12h00 dernier délai.

Deux offres ont été réceptionnées dans les délais, étant conformes administrativement, il a été procédé à leur examen et à leur analyse selon les tableaux présentés en annexes.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Pondération
1-Valeur technique appréciée selon le mémoire technique - Mode de calcul : $(1\text{-note}/10) \times \text{coefficient}$ <i>Sous-critère 1 : Qualité de la prestation (Qualité des animations : le nombre, la quantité de participants, le respect des thèmes donnés, la diversité et l'originalité des animations, défilés, spectacles): 45%</i> <i>Sous-critère 2 : Organisation de la manifestation (expérience, collaboration avec les services de la Ville, planification, intégration et protection des sites) : 25%</i>	70.0 %
2-Prix des prestations - Mode de calcul : $(\text{offre}/\text{moyenne des offres}) \times \text{coefficient}$	30.0 %

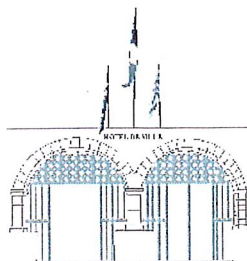
Au terme de la procédure et lors de sa réunion du 10 juin 2022, la commission d'Appel d'Offres a attribué le marché au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse et parfaitement conforme aux prescriptions techniques demandées, présentées par :

ANIMATION PASSION SPECTACLES, 40, Avenue Gilbert BRUTUS, 66000 PERPIGNAN pour un montant de 72 800 € HT,

DECIDE

ARTICLE 1^{er}

D'approuver le marché concernant **les prestations d'organisation des trobades médiévales de la Ville de Perpignan.**



ARTICLE 2 :

De signer le marché avec le candidat suivant :

- ANIMATION PASSION SPECTACLES, 40, Avenue Gilbert BRUTUS, 66000 PERPIGNAN

ARTICLE 3 :

Conformément à l'article R. 2181-2 du Code de la commande publique, le candidat non retenu a été informé par courriel via la plateforme AWS en date du 22 juillet 2022, du rejet de son offre.

L'attributaire a été avisé par courriel via la plateforme AWS en date du 22 juillet 2022, que son offre a été retenue.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal

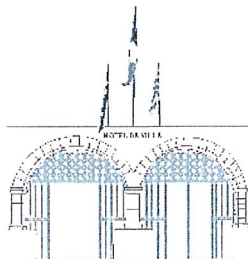

Fait à Perpignan, le 10 AOUT 2022

ID Télétransmission : 066-216601369-20220810-160180-AU-1-1

Accusé reçu le : 10 AOUT 2022

Affiché le : 10 AOUT 2022

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

TROBADES MEDIEVALES

Opération	
LOT UNIQUE	

Critères de sélection	Prix	coefficient :	30%	calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,3
	Qualité des animations	coefficient :	45%	calcul : (1-note/10) x 0,45
	Organisation	coefficient :	25%	calcul : (1-note/10) x 0,25

1) Prix

CANDIDATS	Montant des Offres de base € TTC		Note pondérée
	A l'ouverture des plis	Après négociation	
L'ORIFLAMME	77 015,00	72 921,60	0,292
ANIM'PASSION	87 360,00	76 804,00	0,308
	Moyenne des Offres	74 862,80	


Les offres étant supérieures au seuil maximum (confusion HT & TTC), elles ont fait l'objet d'une négociation : il a été demandé à chacun des candidats de diminuer le montants de leur offre et à Anim'Passion de s'assurer qu'il applique le bon taux de TVA (possibilité de le réduire à 5,5%)

2) Qualité des animations

CANDIDATS	Critères			NOTE		Note pondérée
	Nombre d'animations et de participants (20 points)	respect des thèmes de chaque site (20 points)	diversité & originalité des animations (10 points)	/50	/10	
L'ORIFLAMME	16,00	14,00	7,00	37,00	7,40	0,117
ANIM'PASSION	18,00	19,00	9,00	46,00	9,20	0,036

3) Organisation

CANDIDATS	Critères		NOTE		Note pondérée
	expérience, planification & collaboration avec les services de la Ville (30 points)	intégration & protection des sites (20 points)	/50	/10	
L'ORIFLAMME	25,00	17,00	42,00	8,40	0,040
ANIM'PASSION	25,00	18,00	43,00	8,60	0,035



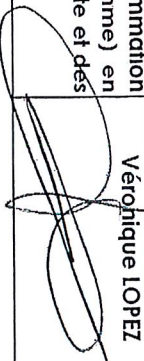

 Pour le Maire,
 Par délégation
 l'Adjoint

François DUSSAUBAT

Classement des offres

Entreprises	Notes obtenues par critère						Note finale	Classement final
	Prix	Classement	V. Artistique	Classement	V. Technique	Classement		
L'ORIFLAMME	0,29	1	0,12	2	0,04	2	0,449	2
ANIM'PASSION	0,31	2	0,04	1	0,04	1	0,379	1

Proposition : les deux offres présentent 24 animations et un spectacle de feu par la même compagnie mais bien qu'ayant une offre tarifaire plus élevée Anim'Passion propose une programmation (composée de 24 prestataires spécialistes des médiévales, uniquement 21 pour l'Oriflamme) en adéquation avec l'histoire sur chaque site, une immersion dans le contexte historique plus forte et des animations plus innovantes par rapport à la proposition de L'Oriflamme.

Signature Directeur	Signature Elu délégué
 Véronique LOPEZ	 Charles PONS

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DES VALEURS QUALITE ET ORGANISATION

QUALITE DES ANIMATIONS PROPOSEES	SOUS - CRITERE 1 : Nombre d'animations et de participants (20 points)		SOUS - CRITERE 2 : Respect des thèmes donnés par site (20 points)		SOUS - CRITERE 3 : Diversité et originalité de la programmation (10 points)		Note /50		
	Commentaires	Note	Commentaires	Note	Commentaires	Note			
L'ORIFLAMME	21 troupes sélectionnées et 3 associations (Comah, Chiens de St-Martin et la Garde du Roussillon) , spectacle de feu le samedi en clôture par les Crinières d'Evrol	16	Les animations ne sont pas toujours en lien avec les sites et leur histoire par exemple sur les 3 lieux les plus importants Campo Santo, places de la Victoire et Gambetta, les mêmes compagnies sont programmées sur ces lieux.	14	La programmation est trop basique et reprend 9 prestations de l'année passée sur les 24, le champ de bataille est identique à l'année dernière d'où le manque de nouveauté et pas de plus value par rapport à 2021.	7	37,00		
ANIM PASSION	24 troupes proposées, spectacle de feu du samedi par les Crinières d'Evrol	18	Reconstitutions historiques dans le respect des thématiques de chaque lieu avec une empreinte propre à Perpignan.	19	Programmation familiale variée avec de la musique, de la danse, des spectacles interactifs, des jeux grandeur nature, manège qui fait évoluer les animations dans la diversité. Les compagnies artistiques sont professionnelles, elles sont locales, nationales et européennes.	9	46,00		
ORGANISATION	SOUS - CRITERE 1 : Expérience, planification, collaboration avec les services de la Ville (30 points)						Note /50		
	Commentaires								
L'ORIFLAMME	Société spécialisée dans le domaine médiéval mais qui ne connaît pas bien le lien historique propre à Perpignan. L'organisation et les rétro planings sont détaillés.						25	17	42,00
ANIM PASSION	Prestataire local qui est disponible plus rapidement et qui est associé à l'Ecole du Feu qui a l'habitude de travailler avec le Pôle Événementiel (Trobades 2020 & 2021 et spectacle de feu de la Saint-Jean 2022)						25	18	43,00
	SOUS - CRITERE 2 : Intégration et protection des sites (20 points)								
	Commentaires								
	Les thèmes historiques ne sont pas toujours respectés car les compagnies sont associées à plusieurs sites.								

